



**FORMATION CONTINUE 2021**

**VISIOCONFERENCE**

**DEONTOLOGIE / EXERCICE PROFESSIONNEL**

**CYCLE MIEUX VIVRE LE METIER V**

**"Et si on parlait d'argent ?"**

**Jeudi 16 décembre  
De 9h30 à 13h00**

**Sylvie MARQUES**

Coach financier

**90€ la séance**

**60€ / - 2 ans**

**Objectifs :** Être en capacité, pour les professionnels du droit, de mettre de la conscience sur leur propre relation à l'argent afin d'avoir une posture professionnelle adaptée face à la question de la tarification et des honoraires.

**Pré requis :**

Être Avocat

**Programme :**

- Les projections sur l'argent.
- L'influence de notre propre représentation sur l'argent dans nos comportements professionnels.
- Pourquoi explorer sa relation à l'argent est plus efficace qu'une technique de vente.
- S'affirmer lors des conversations monétaires avec les clients (relance clients, grille tarifaire, honoraires de résultats ou d'économie etc..).
- Mettre des limites claires tout en prenant "soin" de ses clients.

**Moyens pédagogiques :**

Support pédagogique remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

**Niveau de la formation :** 1 (Acquisition des fondamentaux).

**Présence des apprenants :**

*Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.*

*Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.*

*Cette formation faisant partie de la convention de financement 2021 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.*

***Inscriptions*** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

**Accès aux personnes en situation de handicap:**

*Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.*

**Référente handicap :** Mme Stéphanie de BALORRE

[s.debalorre@edasop.fr](mailto:s.debalorre@edasop.fr)

[05 61 53 58 52](tel:0561535852)